

Québec français



Bloc-notes

Roger Chamberland

Numéro 111, automne 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56273ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Chamberland, R. (1998). Bloc-notes. *Québec français*, (111), 1-1.



Jean-Claude Faucher. *Cour d'école*.
1941. Musée de Québec.

La nouvelle année scolaire qui commence annonce une période de bouleversements et d'adaptations dont on ne pourra mesurer les effets que dans quelques mois. La transformation du système scolaire, de confessionnel à linguistique, ne s'est pas fait sans grincements de dents et sans opposition ; malgré ce que l'on peut penser, les forces conservatrices sont toujours bien présentes et leur lobbying aussi tenace qu'acharné. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, l'inertie et le statu quo prévalent et imposent le poids de la tradition à toutes velléités de changement. Dans les faits, cette transformation ne changera peut-être pas grand-chose car, bien entendu, les comités d'école risquent d'être noyautés par ceux qui voudront conserver le caractère confessionnel à leur institution au détriment de la reconnaissance de la pluri-ethnicité et de la libéralisation des valeurs religieuses. Les élections des représentants s'est faite dans le plus grand anonymat, avec un taux de participation qui frise l'indécence (à peine plus de 10 % !) et qui laisse craindre le pire quand on constate que bien peu de citoyens savaient pour quoi ils allaient voter précisément. Le manque d'informations a été tel que l'on peut se demander s'il n'aurait pas mieux valu attendre une année de plus afin de bien renseigner le public et lui permettre de se familiariser avec cette nouvelle structure et son mode de fonctionnement. Il faut également prendre en considération la grande mobilité des québécois et québécoises qui fait en sorte que l'on passe d'un quartier à un autre, voire d'une ville à l'autre et que l'on se retrouve « coller » avec des mandataires qui ont été élus par des gens qui n'auront pas à subir les conséquences de leur choix.

Toutes ces raisons ne doivent pas nous faire perdre de vue le fait que cette réforme était nécessaire et demandée depuis plus de 35 ans ! Reste à voir ce que cela donnera dans les faits et comment cette mutation sera gérée au sein des Commissions scolaires nouvellement créées.